



**COMMUNE DE VAAS
(Sarthe)
CONSEIL MUNICIPAL**

Date de convocation : 21 mars 2025
Affichée le : 21 mars 2025

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE OFFICIELLE DU MARDI 25 MARS 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-cinq mars à vingt heures trente, le Conseil Municipal de Vaas, s'est réuni à la Salle du Conseil Municipal, en session ordinaire, sous la Présidence de Madame LEVIAU Ghislaine, Maire de la commune.

Présents : Ghislaine LEVIAU, Gilles BLANCHARD, Céline HOUR, Marie-Agnès CAYRON, Clément HÉRIN, Vanessa MARTINEAU, Morgane RAGNEAU, Nadia GOUSSIN, Alexandre LE BONHOMME, Sonia GIROLLET Magali MARTINEAU, Laurent BLIN, Frédéric BUZANCE, Franck LELONG, Jean-Philippe COLAS, Siebe POSTMA et Didier SURUT.

Absents : Emilie CHAIGNEAU et Sébastien BODARD

Pouvoirs : Aucun

Secrétaire de Séance : Sonia GIROLLET

Conseillers en exercice : 19
Présents : 17
Pouvoirs : 0
Votants : 17

Ordre du jour :

- Versement subvention au CCAS dans l'attente du vote du budget
- Convention d'Investissements Durables
- Logiciel Cantine
- Questions diverses

- **Mme Leviau demande à l'assemblée si elle peut rajouter à l'ordre du jour le point suivant :**
- **Vote des taux communaux**

Avis du conseil : avis favorable

- **Approbation du PV du conseil municipal du 25 février 2025: le compte rendu est voté à l'unanimité**

- **Vote des taux communaux**

EXPOSE : Madame Leviau, Maire, propose une reconduction des taux, identique à 2024. Le produit attendu est de 681 683 EUR

Avis du conseil : avis favorable

**Délibération n° 11/2025-03-25
Vote des taux des impôts directs locaux**

Madame Ghislaine LEVIAU, Maire, présente l'état 1259 comportant les bases prévisionnelles, les produits prévisionnels de référence, les allocations compensatrices et mécanismes d'équilibre des réformes fiscales. Les bases prévisionnelles foncières sont revalorisées de 1,7% pour 2025.

En conséquence, Madame le Maire propose de maintenir les taux identiques à 2024.

Pour rappel les taux sont les suivants :

- TFB : 37.64%
 - TFNB : 30.77%
 - TH : 20.96%

Le Conseil municipal,

Vu les articles 1636 B *sexies* à 1636 B *undecies* et 1639 A du code général des impôts,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité par 17 voix pour, 0 voix contre et 0 absentions

DÉCIDE de fixer les taux communaux pour l'année 2025 comme suit :

- taxe foncière sur les propriétés bâties : 37,64 %
 - taxe foncière sur les propriétés non bâties : 30,77%
 - taxe d'habitation : 20,96%

CHARGE Madame le Maire

- **DE NOTIFIER** cette décision aux services préfectoraux
 - **DE TRANSMETTRE** l'état 1259 complété à la direction départementale des finances publiques, accompagné d'une copie de la présente décision.

Résultat du vote : Pour : 17 Contre : 0 Abstention : 0

➤ Versement subvention au CCAS dans l'attente du vote du budget

EXPOSE : Madame Leviau, Maire propose au Conseil Municipal de verser une somme au budget CCAS dans l'attente du vote du budget.

Avis du conseil : avis favorable

Délibération n° 12/2025-03-25

Versement subvention au CCAS

Madame Ghislaine LEVIAU, Maire, informe les membres du Conseil Municipal de la nécessité de verser une subvention au budget CCAS afin d'assurer l'équilibre financier dans l'attente du vote des budgets. Il est constaté un manque de trésorerie suite à des loyers non recouvrés auprès de certains résidents, des dégradations dans des logements, des successions en attente de règlement, ainsi qu'une consommation de crédits non anticipée (dépannages et équipements à renouveler en urgence). Le besoin de trésorerie constaté à ce jour s'élève à 26 000,00 EUR.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents :

- DECIDE d'attribuer une somme de 30 000,00 EUR au budget CCAS
 - AUTORISE Madame le Maire à procéder au mandatement de cette somme au compte 657363 sur le budget principal de la commune.

Résultat du vote : Pour : 17 Contre : 0 Abstention : 0

➤ Convention d'Investissements Durables

EXPOSE : Madame le Maire informe d'une enveloppe de 29 900 EUR à flécher sur une ou plusieurs opération d'investissement

Avis du conseil : avis favorable

Délibération n° 13/2025-03-25
Fonds Départemental d'Investissements Durables – Convention avec le Département de la Sarthe – Crédit d'un parking, d'une courrette et changement des menuiseries logement/magasin Viveco

Fonds départemental d'investissements durables – Convention avec le Département de la Sarthe.

Madame le Maire RAPPELLE que lors de sa séance plénière du 24 juin 2022, le Conseil départemental a décidé la création d'un fonds territorial d'investissements durables doté de 14,7 M€ afin de soutenir les communes et communautés de communes en leur octroyant des crédits destinés à financer des projets d'investissement utiles à leur territoire visant à renforcer l'attractivité du territoire, en favorisant une approche globale en cohérence avec les politiques publiques départementales.

Le Maire donne lecture de la convention d'investissements durables proposée par le Département.

La commune peut prétendre à une enveloppe globale de subvention de 29 900 EUR avec un taux départemental maximal de 80%.

Cette aide financière pourrait accompagner trois projets : la création du parking Rue Anatole Carré (maison Escudero) pour un montant de 30525,80 euros HT et la courrette magasin Viveco pour un montant de 3959,06 euros HT, et le changement des menuiseries du logement /magasin Viveco pour un montant de 11878,00 euros HT.

Le total de l'enveloppe s'élève 46362,86 euros HT.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents,

APPROUVE les projets de création de parking Rue Anatole Carré, la courrette Viveco et le changement des menuiseries du logement/magasin Viveco

SOLLICITE une subvention du Département de la Sarthe au titre du fonds territorial d'investissements durables 2022/2025 pour un montant de 29 900 EUR

AUTORISE Madame le Maire à signer la convention correspondante et à accomplir tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Résultat du vote : Pour : 17 Contre : 0 Abstention : 0

➤ **Logiciel Cantine**

EXPOSE : Madame le Maire informe que le Prestataire Berger Levraut met fin à la maintenance du logiciel de facturation des repas de cantine. Le logiciel est encore effectif mais il n'y aura aucune assistance en cas de panne. Renseignements pris, le nouveau logiciel est peu ergonomique.

Madame le Maire fait part des différents prestataires contactés. Madame HOUR fait un compte rendu de la Réunion avec le prestataire Cantine de France.

Il est proposé aux membres du Conseil Municipal de retenir le devis de Cantine de France.

Avis du conseil : avis favorable

Délibération n° 14/2025-03-25
Choix d'un prestataire pour la facturation du service restauration scolaire

Madame le Maire informe que le Prestataire Berger Levraut met fin à la maintenance du logiciel de facturation des repas de cantine. Le logiciel est encore effectif mais il n'y aura aucune assistance en cas de panne.

Renseignements pris, le nouveau logiciel est peu ergonomique.

Madame le Maire fait part des différents prestataires contactés. Madame HOUR fait un compte rendu de la Réunion avec le prestataire Cantine de France.

Il est proposé aux membres du Conseil Municipal de retenir le devis de Cantine de France.

Entreprise	Formation	Logiciel + préparation HT	Maintenance annuelle HT	Forfait SMS Option HT	+
Cantine de France	800,00	2122,21	434,89	180,00	Tablette offerte. Commercial est venu sur place
Abelium	2275,00	4226,40	420,20 (Engagement 60 mois)	Non compris	Logiciel peu intuitif
Aiga	1360,00	529,00	792,00	Non compris	Peu intuitif. Offre anormalement basse

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents,

DÉCIDE de retenir le prestataire Cantine de France pour un montant de 2122,21 EUR HT, plus 800,00 EUR HT de formation et une maintenance annuelle de 434,89 EUR HT.

AUTORISE madame le Maire à signer tous les documents relatifs à cette décision.

Résultat du vote : Pour : 17 Contre : 0 Abstention : 0

➤ URBANISME

Vaas AFFICHAGE DU DÉPOT D'UNE DEMANDE D'URBANISME

Le 17 Octobre 2024

ENEDIS-DR-PAYS DE LA LOIRE a déposé une déclaration préalable pour l'implantation d'un poste de transformation « Le Petit Pin », cadastré ZL n°77

DP 072 364 24 Z0035 – En cours d'instruction

Le 15 Novembre 2024

Mr ALI TOUMBOU Bidami a déposé une déclaration préalable pour l'installation d'une pergola « 3 rue des saules », cadastré AB n°192

DP 072 364 24 Z0039 – Rejeté le 04/02/2025

Le 15 Novembre 2024

Mr ALI TOUMBOU Bidami a déposé une déclaration préalable pour la modification d'une clôture « 3 rue des saules », cadastré AB n°192

DP 072 364 24 Z0040 – Rejeté le 04/02/2025

Le 15 Novembre 2024

Mr ALI TOUMBOU Bidami a déposé une déclaration préalable pour la transformation d'un garage en chambre « 3 rue des saules », cadastré AB n°192

DP 072 364 24 Z0041 – Rejeté le 04/02/2025

Le 23 décembre 2024

Mr ROBIL Kévin a déposé un permis de construire pour la construction d'une maison individuelle « 10 rue du moulin neuf », cadastré ZM n°92

PC 072 364 24 Z0010 – Avis favorable en date du 04/03/2025

Le 02 janvier 2025

Mr MARCAIS Clément a déposé une déclaration préalable pour faire l'isolation des fenêtres « La chalopinière », cadastré ZT n°72

DP 072 364 25 00001 – En cours d'instruction

Le 02 janvier 2025

Mr MOGWER Michel a déposé un permis de construire pour la réhabilitation d'une maison d'habitation avec extension « Le bas courbrault », cadastré ZE n°25

PC 072 364 25 00001 – En cours d'instruction

Le 14 janvier 2025

Mr LEBOULLEUX Jean-Pierre a déposé un permis de construire pour la démolition et reconstruction complète d'un bâtiment « Luigne », cadastré ZH n°60

Le 31 janvier 2025

Mme TILLIET Charlotte a déposé un permis de construire pour la construction d'une maison neuve « LES MAISONS NEUVES », cadastré ZM n°101

PC 072 364 25 00003 – En cours d'instruction

Le 10 Février 2025

LE MANS SUN III a déposé un permis de construire pour la construction de deux ombrières photovoltaïques « Place Pierre Furet », cadastré AC n°121

PC 072 364 25 00004 – En cours d'instruction

Le 10 Février 2025

Mr COTTUN RICHARD a déposé un permis de construire pour la construction d'un garage « 24 rue du Port Liberge », cadastré AH n°90

PC 072 364 25 00005 – En cours d'instruction

Le 10 Février 2025

BEAR a déposé une déclaration préalable pour l'installation de panneaux photovoltaïques « Les Bashourdes », cadastré ZI n°23

DP 072 364 25 00005 – Avis favorable en date du 28/02/2025

Le 12 Février 2025

Mr ORY MICKAEL a déposé une déclaration préalable pour le ravalement de façade d'une maison d'habitation « 8 rue du Port Liberge », cadastré AH n°157

DP 072 364 25 00006 – En cours d'instruction

Le 15 Février 2025

Mr FERON ETIENNE a déposé une déclaration préalable pour faire une clôture avec un portail « Lieu-dit LA GUELLERIE », cadastré ZE n°129

DP 072 364 25 00007 – En cours d'instruction

Le 17 Février 2025

LE MANS SUN III a déposé un permis de construire pour la construction de 5 ombrières photovoltaïques « 14 rue du Port Liberge », cadastré AH n°162

PC 072 364 25 00006 – En cours d'instruction

Le 17 Février 2025

LE MANS SUN III a déposé un permis de construire pour la construction d'un hangar photovoltaïques sur le boulodrome « rue du Port Liberge », cadastré AE n°213

PC 072 364 25 00007 – Avis défavorable en date du 21/03/2025

Le 18 Février 2025

Mr GAUTHIER BASTIEN a déposé une déclaration préalable pour faire une terrasse « 71 rue de la Libération », cadastré L n°413

DP 072 364 25 00008 – Avis favorable en date du 03/03/2025

Le 21 Février 2025

Mr GUINET PATRICE a déposé une déclaration préalable pour faire un changement de fenêtres et de porte sur une maison d'habitation « 6 route de l'étang », cadastré AD n°114

DP 072 364 25 00009 – Avis favorable en date du 06/03/2025

Le 24 Février 2025

CENTRE SOLAIRE LOIRECOPARK a déposé un permis de construire modificatif pour faire demande de modification « LOIRECOPARK 1 », cadastré L n°717, 731, 733

PC 072 364 19 Z0019M03 – En cours d'instruction

Le 04 Mars 2025

COMMUNE DE VAAS a déposé une déclaration préalable pour faire la rénovation énergétique de l'école primaire : isolation extérieur « 1 rue de la Libération », cadastré AH n°162

DP 072 364 25 00010 – En cours d'instruction

Le 04 Mars 2025

Mme GUILLARME BÉATRICE a déposé une déclaration préalable pour faire le remplacement d'une baie vitrée en porte d'entrée « 6 rue Laennec », cadastré AD n°62

DP 072 364 25 00011 – En cours d'instruction

Le 09 Mars 2025

Mr BUZANCE FREDERIC a déposé une déclaration préalable pour faire le remplacement d'une clôture « 10 rue des roseaux », cadastré AH n°100, 101, 102, 103, 65

DP 072 364 25 00012 – En cours d'instruction

Le 10 Mars 2025

MOUSSE ET CHOCOLAT a déposé un permis de construire modificatif pour faire une modification sur l'ouverture de façade « La Maison Neuve ; Lot 31 », cadastré ZM n°149
PC 072 364 25 00007M01 – **En cours d'instruction**

Le 12 Mars 2025

Mr BRETON VALENTIN a déposé une déclaration préalable pour faire l'isolation extérieur « 21 rue de la Libération », cadastré AH n°51

DP 072 364 25 00013 – **En cours d'instruction**

Le 16 Mars 2025

Mr POUSSIN PASCAL a déposé une déclaration préalable pour faire une clôture « 33 rue de la Bénétie », cadastré ZP n°69

DP 072 364 25 00014 – **En cours d'instruction**

Le 18 Mars 2025

Mme LAUVRAY CHLOE a déposé une déclaration préalable pour faire le changement de fenêtres et de volets « 18 route de la Forge », cadastré YB n°11

DP 072 364 25 00015 – **En cours d'instruction**

➤ **Questions diverses :**

- La Titonnière : Madame Le Maire fait part des différents ultimatums posé par un administré à l'encontre de ses voisins pour la mise en conformité de leurs installations d'assainissement autonome. Cet administré informe que les eaux usées non filtrées sont déversées dans le fossé , qui déborde ensuite sur sa propriété. Madame le Maire précise que le SPANC est saisi de cette affaire.
- Voyages scolaires : les enfants iront en voyage scolaire à Batz sur Mer. La municipalité participe pour un tiers au financement. Une première avance de 4000 euros a été effectuée en 2024.
- Commission des finances : elle est fixée au 31 mars 2025.
- Vote du budget : il est fixé au 8 avril 2025.

Séance levée à : 21h45

Prochain conseil : 8 avril 2025

Le Maire, Ghislaine LEVIAU

La secrétaire, Sonia GIROLLET

